



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2016

Le mot du Maire

Les jours défilent à grande vitesse et nous voilà déjà à l'approche des fêtes...

Malheureusement en cette fin d'année une figure de Saint-Julia et de la région nous a quitté, René BATIGNES. Saint-Julia perd son maître de cérémonie car René était toujours présent aux différentes commémorations. On se souviendra de ses discours, de ses poèmes et de ses récits aussi bien en français qu'en occitan.

Saint-Julia perd petit à petit ses aînés, n'oublions pas ceux qui nous ont quitté au cours de l'année.

L'année 2017 sera marquée principalement par des élections présidentielles et législatives. Notre démocratie nous permet de nous exprimer librement par le vote. Beaucoup de pays n'ont pas cette possibilité, certains se sont battus et se battent pour avoir cette liberté d'expression. Alors, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale, je vous invite à le faire avant le 31 décembre à la Mairie, munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le vote est un droit, exprimez-vous pour votre avenir et celui de la France.

Depuis deux ans, le Conseil Municipal a transféré l'organisation festive des aînés

au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Conseil Municipal attribue, chaque année, une subvention pour son fonctionnement.

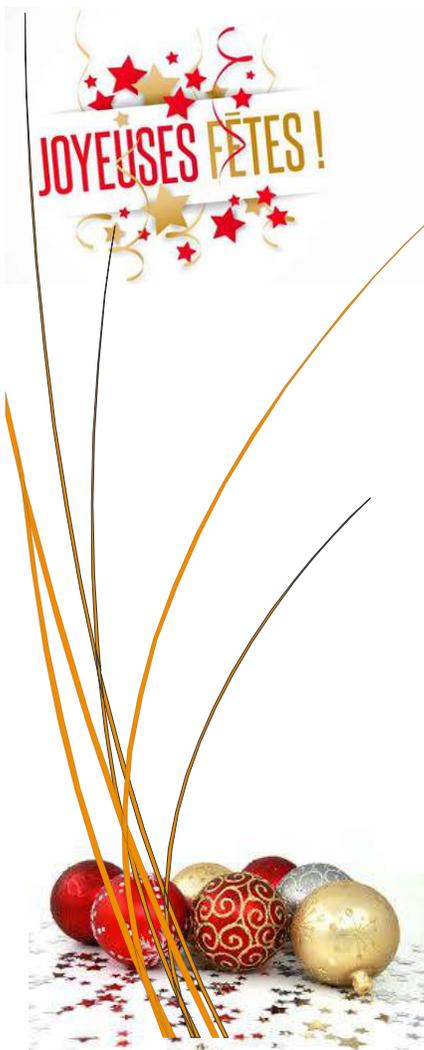
Jusqu'à présent, seulement la moitié de nos aînés profitait du repas et de l'animation qui étaient offerts.

Sur ma proposition, le CCAS a décidé de changer cette organisation. **Pour une distribution plus équitable** de cette subvention (de nos impôts), **tous nos aînés** recevront un cadeau gourmand qui sera distribué à l'occasion d'un après-midi récréatif le samedi 7 Janvier 2017 à partir de 16 h. S'en suivra la traditionnelle cérémonie des vœux à 18 h.

Dans le bulletin de Décembre 2015, j'avais annoncé que la commission Aménagement devait proposer au premier semestre 2016 un plan de circulation et de stationnement pour améliorer la sécurité routière dans le village. Pour diverses raisons, nous avons pris du retard et nous vous proposerons ce projet au deuxième trimestre 2017.

Le Conseil Municipal et le personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Raymond MARTINAZZO



Géraldine nous parle d'elle...

Géraldine assure durant 15 heures par semaine la responsabilité du bureau de Poste de Saint-Julia depuis bientôt 10 ans.

Originaire de Revel elle passe brillamment un bac C et poursuit ses études à la fac de Maths durant deux ans. A cette époque, Géraldine se prend de passion pour la cuisine et obtient un CAP en candidat libre !

Cette formation lui ouvre l'accès tout naturellement à la restauration où elle évolue pendant 10 ans avant de partir en Angleterre pour un an.

Puis elle s'installe à la campagne avec ses 3 enfants, un pied dans l'Aude, l'autre dans la Haute-Garonne où son mari exploite depuis plus de 16 ans une ferme et élève en bio des vaches galloises : des Galloway.

Et quand ses enfants, la Poste, l'élevage des vaches, l'entretien de ses trois chevaux, lui laissent un peu de temps, elle se passionne pour la lecture. Elle est même bénévole à la bibliothèque de Saint Félix deux après-midi par semaine.

Et son métier, en quoi consiste-t-il ?

Dans un bureau de Poste rural on assure tous les services de proximité :

Les services bancaires et les prestations qui y sont associées :

- Les retraits d'espèces sur les comptes courants ou les livrets d'épargne, limités certes à 350€ mais qui dépannent de nombreuses personnes qui ne peuvent pas se déplacer à Revel.
- Les procurations,
- Les versements, dans les mêmes limites.
- ...

Puis, bien entendu les services du courrier :

- les envois de lettres simples ou en recommandé
- la vente de timbres ou d'enveloppes
- la vente de prêts à poster, d'emballages pré affranchis,
-

Quelle est la clientèle du bureau de Saint Julia ?

Tout le monde vient voir Géraldine et pas seulement les personnes âgées comme on pourrait le penser. Elle assure ainsi discrètement le « lien social » dont on parle tant.

Souriante, accueillante et discrète, elle sait être à l'écoute et rassurer ses clients.

Et si nous souhaitons conserver ce fameux lien social, ces derniers services publics de proximité, il ne faut pas hésiter à user de ce bureau et de ces services. Nous détenons ensemble les clés de son maintien.

En effet, les APC, les Agences Postales Communales, le plus souvent rurales, sont au carrefour du « différent » qui oppose la Poste, entreprise privée qui recherche naturellement la rentabilité et l'Etat, qui souhaite conserver au plus près des usagers les services publics de proximité.

Géraldine est donc une employée de mairie mais formée par la Poste qui verse à la commune une indemnité négociée par l'Association des Maires et l'Etat .

Mais Géraldine en digne fille de commerçants joue aussi à la marchande... de pain, mais pas seulement...

Tous les jours elle assure la vente de pain dans le village et le relais avec le boulanger. Il s'agit là encore de la survie d'un commerce de proximité que la commune maintient au profit des Saints Julianais. Et le pain elle connaît ! surtout le « petit épeautre » fabriqué à Saint Julia avec la farine d'épeautre bio, semé et récolté par son mari ! L'épeautre appelé aussi le « blé gaulois » ou encore le « caviar des céréales » est assurément panifiable et très apprécié pour son bon goût.



Elle tient aussi à la disposition des clients, les disques ou les livres de nos artistes locaux : Fred Simon et son banjo, les chants d'Emilie la potière, mais aussi les cartes postales vendues au profit de l'association des Capounets.

Il lui arrive parfois l'après-midi de remplacer ses collègues des Cammazes, de La Pomarède ou de Saint Martin de Lalande.

Nous la remercions pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Suite du précédent bulletin municipal. Le PLUI, Saint-Julia et le SCOT

Comme nous le précisons dans le bulletin municipal précédent les 27 communes de la Communauté de Communes de Revel ont voté la mise en place d'un PLUI (Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui viendra remplacer le PLU de Saint Julia. Ce PLUI est en cours de préparation mais ce projet nécessite des étapes préalables.

Les étapes préalables

- ✚ Identifier les spécificités de chaque commune et construire un référentiel commun, (*démographie, habitat, énergie, ...*)
 - ✚ Identifier et recenser les enjeux, attentes et projets de chaque commune ;
 - ✚ Déterminer les conditions de collaboration à mettre en œuvre entre les communes et la communauté de communes ;
 - ✚ Viendra ensuite le temps de la concertation avec les populations ;
 - ✚ Préparer la première conférence des Maires ;
 - ✚ Élaborer un cahier des charges et sélectionner le ou les bureau(x) d'étude(s) en charge de l'élaboration du PLUI
 - ✚ Organiser le circuit décisionnel et engager les travaux.
- Délai de réalisation du PLUI à titre indicatif : environ 36 mois.

Le tout en cohérence avec le SCOT ... !

...mais au fait qu'est-ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un outil de planification et d'aménagement à l'échelle de plusieurs communes ou communautés de communes. Il définit les orientations générales de l'organisation de l'espace en prenant en compte des objectifs de développement durable.

Il assure une cohérence entre les politiques publiques en matière d'habitat, de transports, de développement économique et d'environnement. Il a été institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 (SRU) modifié par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 puis renforcé dans le cadre des lois Grenelle I et II.

Ce schéma a une valeur juridique : tous les documents d'urbanisme et d'aménagement doivent être compatibles avec les orientations du SCOT.

Le SCOT du Pays Lauragais

Le Pays Lauragais, situé dans l'aire d'influence de l'agglomération toulousaine le place face à des enjeux d'aménagement de l'espace et d'équilibre territorial.

Cette attractivité se trouve également renforcée par la qualité de vie qu'offre ce territoire à ses habitants : une histoire, qui a contribué à forger une identité et une culture partagées, un cadre de vie qui s'appuie sur des paysages et des sites patrimoniaux remarquables, une tradition gastronomique... lui associant l'idée de « Pays de Cocagne ».

Le SCOT, approuvé le 26 novembre 2012, est opposable depuis le 5 février 2013. Il se base sur des principes incontournables

- ✚ La polarisation de l'accueil de nouvelles populations afin de limiter l'étalement urbain
- ✚ L'accès aux services
- ✚ L'accueil de population corrélée à la création d'emplois
- ✚ La mixité de l'habitat, la densification urbaine
- ✚ L'accessibilité aux transports en commun
- ✚ La préservation des espaces naturels et agricoles.

Le SCOT du Pays Lauragais s'inscrit dans un espace de concertation élargi au sein de l'InterSCOT qui réunit les 4 SCOT de l'aire urbaine toulousaine (SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine, SCOT du Nord Toulousain, SCOT du Sud Toulousain, SCOT du Pays Lauragais).

Le territoire

Le Pays Lauragais regroupe 166 communes et 99 519 habitants sur 1 920 km². Son périmètre s'inscrit sur 3 départements (l'Aude, la Haute-Garonne, le Tarn) et 2 régions (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées).

Le territoire est structuré en 6 communautés de communes :

- Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois : 27 communes
- Communauté de communes ColaurSud : 10 communes
- Communauté de communes Cœur Lauragais : 27 communes
- Communauté de communes Cap Lauragais : 21 communes
- Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois : 43 communes
- Communauté de communes Piège Lauragais Malepère : 38 communes



Les Capounets...c'est reparti !!!

Dans le dernier bulletin municipal de juillet, nous vous faisons part de notre inquiétude quant à la suite de la prise en charge des futures animations par l'équipe des Capounets (départ de certains membres, lassitude d'autres...), tout en faisant appel aux bonnes volontés. Un petit coup de mou qui nous a fait abandonner le vide-grenier de septembre

Mais, notre message semble avoir été entendu, car nous avons eu une bonne participation à notre assemblée annuelle en octobre et de nouveaux candidats se sont proposés pour faire partie du Conseil d'Administration.

Voici les membres du nouveau Conseil D'Administration, élus lors de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2016 :

- ✚ Eric Escaich (président),
- ✚ Lydie Batignes (vice-présidente),
- ✚ Roger Rouquet (trésorier),
- ✚ Irène Escaich (trésorière adjointe),
- ✚ Alain Gambade (secrétaire),
- ✚ Marie-Françoise Pastor (secrétaire adjointe),
- ✚ Nicole Delpy, Sandrine & Anne-Sophie Guégan, Alice Arribas, Karine Mancet, Claude Desplats, Christian Poussac, Christian Lagente, Alain Pezzoni, Serge Rouquet, Alain Subra et Laurent Rodriguez.



Un peu de sang neuf et un Conseil d'Administration rajeuni, ça fait du bien ! Nous avons eu aussi des remontées de volontaires souhaitant nous aider pour la préparation de la Foire aux Chapons. Mais comme dit le proverbe : « Plus on est de fous, plus on rit », alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous joindre à nous, vous serez bien accueillis.



Pour l'année 2017 nous avons d'ores et déjà prévu d'organiser :

- ✓ Les « 10 heures de la belote » en février,
- ✓ La « Foire à tout » en juin,
- ✓ La « fête locale » en août,
- ✓ Le « vide-grenier » en septembre
- ✓ et la « Foire aux Chapons » en décembre...

mais cette liste n'est pas forcément exhaustive, cela dépendra des souhaits de la nouvelle équipe et d'autres projets qui pourraient voir le jour.



La fête de Saint Julia

Vous reconnaîtrez sur cette photo prise le dimanche 21 août de la Fête, autour du maire Raymond Martinazzo :

- le Groupe Paquito Bandas, qui anime la messe et l'apéritif concert qui suit
- et notre prêtre « attiré » de la fête, venu d'Afrique en vacances dans notre Lauragais : Nestor, qui nous rappelle chaque année combien faire la fête est important pour une communauté.

Souhaitons le retrouver en 2017 !



Lors de la « retraite aux flambeaux, un feu d'artifice « surprise »

Succès du « Festival 31 Notes d'Été »

Le Mercredi 24 Août s'est déroulée dans les meilleures conditions le Festival 31 des Notes d'été organisé par le Département avec l'appui d'Isabelle Bourlet, Directrice de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de Revel

Le groupe Acropolis Bye Bye a été chaleureusement applaudi par un public venu nombreux. Il nous a régalié de sa musique éclectique et onirique et a su nous faire voyager dans les îles grecques.

Pendant le concert, le CCAS de Saint-Julia a organisé une buvette très appréciée en cette chaude soirée.



Visite guidée du village



Jérôme Hormière, guide de l'Office de Tourisme de Revel fait visiter le village lors du Festival 31 des notes d'été.



Téléthon 2016

Comme tous les ans lors du Téléthon, Saint Julia est un point d'étape pour le Club des cyclotouristes de Revel.



L'entretien des trottoirs

Nous arrivons dans des périodes où nous pouvons être surpris un matin par la neige et le verglas. La Mairie, dégage les rues chaque fois que nécessaire et au mieux de ses faibles moyens. Il est rappelé toutefois à cette occasion que si l'entretien des trottoirs est bien de la responsabilité de la Mairie, cette obligation n'exonère pas les habitants de nettoyer leur devant de porte en toutes saisons et spécifiquement en cas de neige ou de verglas.

Les dates des élections en 2017 :

Présidentielles

1^{er} tour le dimanche 23 avril 2017 – 2^{ème} tour le dimanche 07 mai 2017

Législatives

1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017 – 2^{ème} tour le dimanche 18 juin 2017

Pour pouvoir voter en 2017 (présidentielles et législatives), il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire à la Mairie.



Hommage à René Batignes

En hommage à René Batignes disparu le 22 novembre 2016, et pour se souvenir de ce poète Saint-Julianais, lisons et relisons un de ces nombreux poèmes.

Tu garderas mon chant

Je te dois mon pays, mon esprit de trouvere
J'ai entendu au berceau, ta première chanson
Dans la langue, toujours la chantait, ma mère
Encore dans mon cœur, j'en entends le son

Dans l'amour de la maison, naquit ma vie
Jamais je ne dirai assez la bonté de ton feu,
Mon cœur a gardé sa chaleur bénie
Et mon chant est né, là, dans ce lieu

Il s'unit au chant du pré, du mont, du village
A la chanson du ruisseau, du grillon, de l'oiseau
Au chant d'un pur amour, d'un rire d'enfant
Sur la terre, le chant est un morceau de ciel

Terre de mon pays, quand finiront mes pas
Quand il faudra dire adieu, à ce que j'ai tant aimé
Sur le corps que tu m'as donné, tu fermeras tes bras
Dans l'air dansera, tout ce que je t'ai chanté.

René Batignes – avril 2016